



LES TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN : ENTRE RÉCUPÉRATION POLITIQUE ET EXPLOITATION

Salam Kawakibi

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2008/03
module politique et social

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes**

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module politique et social
CARIM-AS 2008/03

Salam Kawakibi

Les travailleurs syriens au Liban :
Entre récupération politique et exploitation

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : “Rapports de recherche CARIM”, [n° de série], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org.

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Histoire d'un phénomène

Le débat sur « la présence ouvrière » syrienne au Liban est imprégné de préjugés et de stéréotypes. Il est naturellement l'objet de nombreuses controverses. Il met parfois en évidence une forme de xénophobie dont les décideurs des deux pays partagent la responsabilité.

« Invasion » du marché du travail pour certains, « aubaine » économique pour d'autres. L'immigration syrienne est tantôt accusée « d'islamiser » de plus en plus une société sensible à l'équilibre confessionnel fragile, tantôt de « syrianiser » un paysage social qui s'efforce de se préserver contre toute « modification parasite ». Comment cette situation peut-elle être interprétée, à la lueur de l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri le 14 février 2005 et du retrait militaire de la Syrie en avril de la même année ? Il apparaît nécessaire d'analyser ce phénomène avec le plus de recul scientifique possible en retraçant brièvement l'histoire de l'immigration syrienne au Liban.

Depuis les années 1940 et 1950, des ouvriers syriens ont travaillé au Liban dans le domaine de l'agriculture, notamment dans les grandes exploitations agricoles de la vallée d'Akkar,¹ et dans la construction, plus particulièrement à Beyrouth et Tripoli. Ainsi, avant l'arrivée massive des domestiques du Sri Lanka, d'Éthiopie et des Philippines, la bourgeoisie libanaise employait des filles « achetées » à leurs familles en Syrie et issues de régions défavorisées. Une habitude que les riches familles syriennes, avaient également prises avant de s'orienter vers le marché extérieur comme je le développe dans une autre étude.

Durant l'Empire ottoman², l'intégration économique régionale et l'absence de frontières favorisaient la circulation des biens ainsi que des personnes. Cette situation a peu évolué à l'époque du Mandat français³. Après avoir acquis leur indépendance au milieu des années 1940, les deux pays sont restés étroitement liés sur le plan économique, avec notamment une Banque centrale unique et des services unifiés des douanes. Ce n'est qu'en 1956 que la Syrie décide de se désengager de ce « mariage » économique pour « ne plus dépendre du système libéral libanais ». Depuis, des milliers de Syriens fortunés – industriels, banquiers et commissionnaires – ont choisi de s'établir avec leurs capitaux au Liban pour éviter les restrictions d'inspiration socialiste mises en place par le régime syrien à partir de l'Union avec l'Égypte en 1958. Mais contrairement aux capitaux et à leurs détenteurs, l'afflux de main d'œuvre n'a jamais cessé de passer au Liban pour un phénomène temporaire.

Sur le plan politique, avant le « divorce » entre les deux pays, des Syriens occupaient des positions politiques au Liban et vice versa. A titre d'exemple, un chef d'état-major en Syrie était libanais et deux frères arméniens étaient députés en même temps, l'un en Syrie et l'autre au Liban. De plus, le Liban a représenté depuis son indépendance une terre d'asile pour les dissidents politiques syriens ainsi que pour des intellectuels et des journalistes qui y ont trouvé un espace propice à l'exercice de leurs activités.

Avec le déclenchement de la guerre civile en 1976, le nombre de travailleurs syriens permanents ou saisonniers a chuté. Ce n'est qu'après la guerre que la relance de l'économie libanaise accompagnée d'une reconstruction massive a de nouveau « dopé l'appel à la main d'œuvre syrienne »⁴.

¹ Dans le Nord-Est du Liban.

² En Syrie de 1516 à 1918.

³ De 1920 à 1946.

⁴ Fabrice Balanche, Syrie - Liban : intégration régionale ou dilution ? In M@ppemonde 79 (2005.3), <http://mappemonde.mgm.fr/revue7/articles/art05306.html>

Partir au Liban, une issue de secours ?

Depuis les années 1980, l'économie syrienne ne parvient pas à se définir. Au cours des années 1990, le pays a connu une crise économique profonde qui s'est manifesté par la baisse du taux de croissance et l'augmentation du chômage, devenu un problème structurel. Par ailleurs l'Etat a abandonné la politique d'embauche massive qu'il avait menée jusque là, notamment dans l'industrie et qui absorbait une grande partie de la main-d'œuvre peu ou non qualifiée.

Avec un taux de natalité très élevé qui dépasse les 2,5 enfants par femme, on estime que plus de 250 000 Syriens font leur entrée sur le marché du travail chaque année. Cet afflux de main-d'oeuvre doit donc être contrebalancé par la création d'emplois supplémentaires. Cela était possible à l'époque de l'économie socialiste durant les années 1970, période au cours de laquelle l'administration et le secteur public absorbaient les demandeurs d'emplois. Mais depuis que l'Etat a été contraint de renoncer à cette méthode et de ne plus embaucher en masse, le chômage n'a cessé de croître.

Même si le taux de chômage avancé par les institutions officielles ne dépasse pas les 11%, des études sérieuses menées par des experts syriens et étrangers affirment qu'il atteindrait plutôt 25 % de la population active. Une étude réalisée par le conseil de l'Union Economique Arabe et l'Organisation Arabe du Travail sur le chômage dans le monde arabe, estime que ce taux en Syrie serait de 30%. De son côté, la Banque Mondiale avance le chiffre de 37 %⁵.

En ce qui concerne la main-d'œuvre peu qualifiée, les pays voisins représentent des destinations privilégiées pour pallier les aléas du marché du travail syrien. Une bonne partie choisit le Liban alors que d'autres travailleurs préfèrent tenter leur chance en Jordanie ou en Grèce. L'expatriation vers des destinations lointaines demeure un phénomène marginal, excepté pour la main-d'œuvre qualifiée. Il est également important de souligner que les immigrés peu qualifiés proviennent le plus souvent des régions les moins développées de Syrie, comme la vallée de la région d'Idleb (nord), al-Jazyra (nord-est) et Horan (sud).

Les autorités syriennes ont toujours encouragé ce flux sans aucune réserve. Le droit bafoué des ouvriers syriens au Liban n'a jusqu'à présent pas représenté pour les autorités syriennes un problème majeur. Par contraste, le gouvernement syrien fait preuve de davantage de volontarisme dès lors qu'il s'agit de faciliter les remises d'argent vers la Syrie. En effet, dans l'écrasante majorité des cas, ces ouvriers émigrent seuls, ce qui les amène à envoyer une grande partie de leur gain pour faire vivre leur famille.

Au-delà des polémiques portant sur leur nombre et leur impact sur la société d'origine comme de destination, il est clair que l'émigration a permis de réduire les problèmes liés au chômage, et de soutenir le marché des devises en Syrie grâce aux transferts d'argent.

L'immigration: Un phénomène étroitement lié à la conjoncture politique

Avant d'évoquer la présence « ouvrière » au Liban, il est important de mettre l'accent sur une catégorie de travailleurs que le Liban a connue depuis l'intervention militaire de son voisin: le travail des soldats.

En effet des milliers de soldats, sans aucune formation, ont pu « arrondir » leur fin de mois en effectuant des « heures supplémentaires » après leurs heures de service. Il est formellement interdit – dans le règlement de l'armée syrienne comme de toute autre armée – pour un militaire d'exercer un travail après ses horaires de service. Toutefois, ce phénomène s'explique par le niveau relativement bas des salaires de l'armée syrienne en comparaison avec le niveau de vie libanais et les tentations

⁵ Zyad Arabya, « Chômage en Syrie, état des lieux : Raisons, impacts et politiques », Revue des études stratégiques, numéro 11, printemps 2004, Damas.

engendrées par l'économie libérale. Leurs supérieurs hiérarchiques perçoivent généralement une fraction de ces revenus supplémentaires, garantissant leur silence.

Cette immigration « militaire » a donné lieu à une pratique qui s'est rapidement généralisée. De nombreux soldats ont « pris goût » à ces activités beaucoup plus lucratives que leurs fonctions militaires et sont restés travailler au Liban après la fin de leur service. Ils ont également fait appel à leurs proches pour répondre aux besoins en main-d'œuvre peu qualifiée dans, le bâtiment et l'agriculture.

De 1989 à 1991 des événements politiques majeurs se sont succédés au Liban. Cela a commencé avec les accords signés par les belligérants de la guerre civile en 1989 mettant un terme à 15 ans de guerre civile. Ensuite, le pouvoir issu de ces accords parvint à évincer toute opposition et notamment celle du Général Michel Aoun en 1991. A partir de cette date, la Syrie a plus que jamais assis sa domination sur son voisin avec l'aval des forces internationales et la complicité d'une grande partie de la classe politique libanaise.

Puis les deux parties sont parvenues à un accord renforçant les relations bilatérales. *La Charte de la Fraternité, de la Coopération et de la Coordination*, fût signé par les Présidents Hafez al-Assad et Elias Herawi le 22 mai 1991 à Damas. Cette charte porte sur les domaines politique, économique et culturel. Dès lors, les contestations du côté libanais ont commencé à ressurgir. Les critiques ont vigoureusement dénoncé le manque d'équité de ces accords, estimant que le Liban était gravement lésé, notamment sur le plan économique.

Il est incontestable qu'à partir de cette date, l'indépendance réelle des décisions politiques libanaises a été remise en cause. Les représentants syriens ont pris l'habitude d'intervenir dans de nombreux domaines. Mais la classe politique traditionnelle au Liban a également profité de cette situation pour renforcer ses positions et s'enrichir. La seule opposition réelle est restée liée à des catégories de la population qui n'ont pas bénéficié des avantages de cette « victoire », répartis entre les élites des deux pays.

En ce qui concerne les travailleurs syriens au Liban, les deux gouvernements ont signé le 18 octobre 1994 un accord pour régulariser le travail de leurs citoyens des deux côtés de la frontière. Il est à souligner que des cadres libanais ont été recrutés par les nouvelles entreprises de communication et de publicité en Syrie à partir du milieu des années 1990.

Force est de constater que depuis le premier gouvernement libanais formé après 1991, tous les ministres qui se sont succédés au Ministère du travail étaient membres des partis politiques libanais les plus proches de la Syrie : Le parti Ba'ath (branche libanaise) et le parti Nationaliste Syrien (qui revendique dans son programme la renaissance de la Grande Syrie). Cette présence a facilité le recrutement des travailleurs syriens par des employeurs libanais.

Offre et demande, la loi du marché « sauvage » :

Les ouvriers syriens ont principalement été recrutés dans deux secteurs: l'agriculture et la construction. Deux secteurs quasi désertés par les Libanais pour des raisons qui ne sont pas directement liées à la concurrence des Syriens. La différence de niveau de vie entre les deux pays a encouragé les Syriens à travailler au Liban en acceptant des revenus très bas. Un ouvrier dans le bâtiment touche entre 10 et 15 dollars par jour, une somme honorable une fois convertie en livre syrienne. Il vit généralement dans des conditions précaires pour éviter de consommer son salaire et envoyer un maximum d'argent à ses proches restés en Syrie. Par conséquent, les conditions de vie de beaucoup de travailleurs sont inhumaines. Ils habitent les chantiers, sous des tentes ou sont entassés à plusieurs dans une pièce minuscule.

La majorité des entrepreneurs libanais se sont réjouis de cette situation puisqu'elle leur donnait la possibilité de réduire leurs coûts et d'augmenter leurs profits. Ils ont largement profité de cette main-

d'œuvre à bas prix et dépourvue de tous droits. Quelle que soit leur appartenance politique ou religieuse, ils ont eu recours aux services de la main d'œuvre syrienne. Paradoxalement, certains développaient dans leurs discours « politisés » un ton de mépris et de dénigrement à l'encontre de ces mêmes ouvriers tout en continuant à faire appel à eux.

Le champ d'activité des Syriens au Liban s'est élargi au fil des années. Ils ont commencé à remplir des tâches qui ne leurs étaient pas traditionnellement destinées. Ainsi, ils ont été embauchés dans des usines dans des conditions déplorables, privés de toute assurance maladie ou de sécurité sociale. Les plus grandes sociétés de travaux publics, propriétés de la famille Hariri par exemple comme SOLIDER ou les entreprises de ramassage des déchets, emploient des milliers d'ouvriers syriens bon marché et dociles.

Durant la présence militaire syrienne, des liens ont été tissés entre les entrepreneurs et des officiers de l'armée ou des services de sécurité. Ensemble, ils n'hésitaient pas à exercer des pressions sur les ouvriers en cas de litige ou revendication concernant les conditions de travail. Les ouvriers qui ne démontraient pas leur « loyauté » à leurs employeurs se voyaient sanctionnés sévèrement par les représentants de l'autorité syrienne sur place, sauf dans de rares cas où ces mêmes ouvriers faisaient partie d'un clan ou une famille qui les protégeaient; un cas de figure qui ne se produisait que très rarement.

Combien sont-ils ?

Le nombre de travailleurs syriens présents sur le territoire libanais est un sujet controversé. Il semble cependant que les « spécialistes » ont pu profiter du manque de données fiables pour rendre responsables les ouvriers syriens des maux de l'économie libanaise.

Une étude publiée en 1997⁶ va jusqu'à avancer le chiffre « d' un Syrien pour deux Libanais ». Une autre étude⁷, d'ailleurs reprise sans aucune vérification dans l'*Encyclopaedia Universalis 1998*, avance le nombre de 1,5 millions d'ouvriers syriens au Liban. Les estimations de l'auteur de cette étude portent sur la période 1992 – 1997. Elles correspondent au solde entre les entrées et les sorties des postes frontaliers. L'auteur prend la peine d'ajouter que ce chiffre ne concerne que les entrées officielles, faisant allusion à des entrées clandestines qui échapperaient à tout contrôle⁸.

Dans certaines études « scientifiques » présentées dans des colloques et publiées dans des revues académiques, des « chercheurs » élargissent le champ pour évoquer ce qu'ils appellent l' « islamisation » et la « syrianisation » de la société libanaise. Selon eux, l'installation des ouvriers qui commencent à ramener leurs familles constitue un danger pour une société dont l'équilibre confessionnel est si fragile.

Cependant, le manque des statistiques fiables et de registres officiels rend leurs estimations approximatives. Les ouvriers syriens s'inscrivent rarement auprès des autorités libanaises. Moins de 100 000 d'entre eux sont enregistrés⁹. Il n'y a donc pas de base de données pouvant fournir des informations sur leurs conditions de vie, leurs mouvements ou encore leurs revenus.

Dès lors, les chiffres oscillent entre 300 000 et 1,5 million¹⁰, au gré des sources. La variation des chiffres peut même être attribuée à une seule et même source si celle-ci change d'alliance ou de circonstance politique. Pour les observateurs indépendants, le nombre d'ouvriers syriens oscillerait

⁶ Le quotidien al-Nahar (le Jour), 4 décembre 1997, Beyrouth.

⁷ Conférence de Bassam Hachem, professeur libanais au « Mouvement culturel d'Antelyas » le 14 novembre 2000

⁸ Le quotidien al-Nahar du 4 décembre 1997, Beyrouth.

⁹ al-Iqtissad (l'Economie) du 1 mars 2005, <http://www.aliqtissad.com.sy/content/event/61.htm>.

¹⁰ Le quotidien al-Safir (l'Ambassadeur) du 19 avril 2005, Beyrouth.

entre 400 et 600 000. suivant la demande. En effet, peu d'entre eux peuvent se permettre de demeurer sans travail sur le sol libanais.

En l'an 2000, le Premier Ministre Rafic Hariri est intervenu à plusieurs reprises dans le débat concernant le nombre d'ouvriers syriens au Liban. En réponse à ceux qui estiment qu'ils seraient 1 million, voire plus, il a déclaré qu'il n'y en avait « ni un million ni un demi million, même pas 300 000. [D'autre part] 95 % des ouvriers sont saisonniers »¹¹. Le ministre des finances de l'époque et actuel Premier ministre Fouad Seniora, a revu le chiffre à la baisse. Pour lui, ils ne seraient pas plus de 150 000. Il se réfèrait en fait au nombre de ceux qui ont voté pour les présidentielles en Syrie dans les bureaux de vote installés au Liban en 2000 : « ils ne dépassent pas les 138 000 et la majorité est célibataire »¹².

Ces ouvriers syriens jouent-ils un rôle dans l'augmentation du nombre de chômeurs libanais ? Ce n'est pas certain malgré les affirmations de certaines études « idéologisées ». Le chômage au Liban atteint 17%¹³ de la population active d'après les chiffres officiels mais l'Association des Industriels Libanais parle de 37 %¹⁴. Une étude réalisée par l'administration centrale du recensement¹⁵ en 1998 montre que 27,5 % des chômeurs libanais ne sont pas concurrencés par la main d'œuvre étrangère puisqu'il s'agit essentiellement de cadres, d'artisans et de gestionnaires. La part de main-d'œuvre non qualifiée est seulement de 13,7 %.

Travailler au Liban après l'assassinat de Rafic Hariri :

Suite à l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005 et le départ de l'armée syrienne en avril de la même année, le nombre de travailleurs syriens au Liban a connu une chute vertigineuse. Le ressentiment d'une bonne partie de l'opinion publique libanaise contre la politique syrienne s'est profondément aggravé. et s'est progressivement transformé en une forme de xénophobie anti-syrienne. Les médias ont contribué à cela en présentant l'ouvrier syrien comme élément de perturbation et d'instabilité.

Dans la presse libanaise sont apparus des textes racistes écrits par des journalistes auparavant proches des services syriens. Le retournement de la situation a redistribué les cartes et altéré la position de nombreux acteurs. L'accent est désormais mis sur l'implication d'un bon nombre des ces ouvriers dans les opérations des services de renseignements syriens. Ils sont associés dans certains articles aux agents des *Moukhabarat*, une analyse peu crédible¹⁶ étant donné la collaboration étroite entre les services secrets libanais et leurs homologues syriens. Ces derniers auraient-ils vraiment besoin d'informations provenant de simples ouvriers travaillant 15 heures par jour sur un chantier dans des conditions déplorables ?

Une bonne partie de ces travailleurs a quitté le Liban au cours des six premiers six mois de 2005 par peur, méfiance ou même en réponse à des agressions directes. Celles-ci ont considérablement augmenté depuis l'assassinat de Hariri même si elles existaient déjà auparavant. Elles sont liées à un sentiment de frustration à l'égard de l'hégémonie syrienne sur la vie politique libanaise. Plusieurs politiciens libanais ont souvent tenté d'impliquer les ouvriers dans leur conflit avec le pouvoir syrien en ayant recours à « un populisme politique gratuit et facile »¹⁷.

¹¹ Le quotidien al-Moustaqbal (l'Avenir) du 17 novembre 2000, Beyrouth.

¹² Le quotidien al-Moustaqbal (l'Avenir) du 18 octobre 2000, Beyrouth.

¹³ www.mettransparent.com, le 7 avril 2005.

¹⁴ Idem.

¹⁵ Ali Atassi, dans le quotidien al-Hayat (la Vie) du 18 avril 2001, Beyrouth.

¹⁶ Comme le constate si bien l'écrivain Ali Atassi dans ses réflexions remarquables sur les ouvriers syriens au Liban.

¹⁷ Ali Atassi dans le quotidien al-Nahar du 7 janvier 2006, Beyrouth.

Les agressions se sont multipliées dans les différentes régions du Nord au Sud. Le climat d'impunité et d'opacité a facilité les règlements de comptes. Pour l'écrivain syrien Ali Atassi¹⁸, les agressions contre les ouvriers ne peuvent être dissociées des idées véhiculées par certains politiciens et journalistes libanais influents. Ils n'ont pas les moyens ou ne veulent distinguer entre l'ouvrier et l'agent, comme ils se refusent à dissocier le régime syrien et le peuple syrien.

La police libanaise¹⁹ a recensé de son côté entre le 14 février et le 23 mars 2005 31 attaques sur les lieux de résidence des ouvriers et 43 agressions physiques. Des prises d'otages ont également été signalées, en plus des dizaines de voitures brûlées appartenant à des ressortissants syriens.

Peu après ces annonces, l'organisation humanitaire Amnesty international a fait part de son inquiétude. Elle a appelé à l'arrêt immédiat des hostilités liées à la xénophobie contre les Syriens. Elle exige des autorités libanaises la mise en place d'une enquête et la comparution des responsables devant la justice. La déclaration réclame également la mise en place de mesures garantissant la protection des ouvriers syriens²⁰.

De son côté, la société civile libanaise a commencé à réagir. Le *Centre Libanais pour les Victimes de la Torture, al-Khyam*, dénonce²¹ régulièrement les agressions et les actes racistes perpétrés à l'encontre des ouvriers syriens. Elle fait aussi état de l'impunité des agresseurs, rompant ainsi le silence. Le centre refuse l'amalgame établi par une partie de la classe politique libanaise entre le comportement de l'Etat syrien et le sort des ouvriers. Il considère ces agressions comme autant de violations des lois internationales qui protègent la main d'œuvre étrangère. En conclusion de son rapport, le centre réclame une enquête rapide et sérieuse, l'amélioration de l'organisation de la main d'œuvre étrangère, la protection réelle des ouvriers.

Les autorités syriennes s'intéressent davantage à ce sujet depuis que leurs relations avec le Liban sont devenues critiques et que le gouvernement libanais commence à prendre des positions politiques contraires à leurs intérêts. La ministre des affaires sociales et du travail en Syrie a protesté devant le gouvernement libanais par le biais du Conseil supérieur syro-libanais. Dans un document²² officiel, elle dénonce les agressions et les abus des policiers à l'égard des ouvriers. Elle demande à son homologue libanais de faire respecter les accords signés entre les deux gouvernements. Des copies de ce document ont été communiquées à l'Organisation Arabe du Travail, l'Union Internationale des Syndicats des Ouvriers Arabes, et le bureau régional de l'Organisation Internationale du Travail.

Dans une interview précédant cette protestation, la même ministre a déclaré que « les ouvriers syriens deviennent plus attentifs dans leurs déplacements vers le Liban. Ils sont de plus en plus disciplinés et obtiennent des permis de travail. Il n'y a pas de statistiques officielles de leur nombre mais j'estime qu'il ne dépasse pas 100 à 150 mille »²³.

Pour la ministre syrienne des expatriés, le nombre d'ouvriers rentrés en Syrie n'est pas défini. Elle constate que « ceux qui agressent nos ouvriers sont les mêmes qui ont commis les atrocités dans ce pays à partir de l'assassinat de Rafic Hariri. J'innocente la majorité des Libanais de ces actes et je considère que les coupables ne veulent ni la sécurité pour le Liban ni la continuité de ses relations avec la Syrie »²⁴.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Le quotidien al-Safir du 13 avril 2005, Beyrouth.

²⁰ Amnesty international, le 21 avril 2005.

²¹ Déclaration du 6 mai 2005, Beyrouth.

²² SANA, 2 décembre 2006, Damas.

²³ Dalya Haj Aref, ministre des affaires sociales et du travail, dans un entretien avec le quotidien al-Arab al-Yaoum (les Arabes d'aujourd'hui) du 15 octobre 2005, Amman – Jordanie.

²⁴ Bouthayna Chaban, ministre des expatriés dans un entretien avec le journal al-Bayan, 6 avril 2006, Dubaï.

Des intellectuels et des activistes de la société civile syrienne ont interpellé leurs homologues libanais pour qu'ils s'associent à leurs efforts visant à arrêter les humiliations et les agressions contre les citoyens syriens. Ils insistent sur le fait que cette action est compatible avec celles visant à se débarrasser de la mainmise politique syrienne²⁵.

Des éditoriaux ont commencé à souligner la gravité de la situation. Jihad Zein par exemple a interpellé le gouvernement libanais dans le quotidien *al-Nahr*, proche de la majorité. Son message est sans équivoque: « Monsieur le Premier Ministre, la décision la plus urgente est d'arrêter ces agressions. Il ne faut pas réagir à nos difficultés au Liban avec des méthodes barbares dont les ouvriers syriens sont les victimes »²⁶.

Peut-on parler avec recul d'un sujet passionnant ?

Le Liban a constitué, constitue et constituera une destination privilégiée pour les émigrés syriens. Les Syriens à la recherche d'un travail, d'un endroit pour investir mais aussi d'un espace où ils peuvent jouir d'une certaine liberté politique n'abandonneront pas l'option libanaise. Par conséquent, le Liban a le devoir d'améliorer l'organisation de son marché du travail pour protéger sa main d'œuvre et respecter les droits des travailleurs étrangers.

Comme le constate le sociologue Burhan Ghalioun²⁷, la présence de ces ouvriers n'est pas liée à l'intervention militaire syrienne. Elle fait partie des relations bilatérales et naturelles entre deux pays voisins. Les deux sociétés sont étroitement liées culturellement et économiquement. C'est une présence qui n'a jamais cessé grâce au dynamisme et à l'attractivité de l'économie libanaise par rapport à la stagnation de l'économie syrienne. Elle n'est que le reflet de l'échec du système économique et social syrien depuis 40 ans.

Le retour en Syrie des ouvriers ne fait qu'allonger les files de demandeurs d'emploi. Ceci n'est bien sûr pas de l'avis des officiels mais la réalité n'est pas toujours dans la bouche des fonctionnaires. Le vice Premier ministre syrien a déclaré²⁸ que leur retour n'a pas eu de retombées néfastes sur l'économie syrienne. D'après lui, le chômage n'a pas augmenté et la croissance économique a été suffisamment vigoureuse pour absorber la plupart des travailleurs rentrants. Il conclut que « certains sont même retournés au Liban puisqu'ils sont indispensables à l'économie libanaise »²⁹.

Au Liban, des chantiers dans le bâtiment se sont interrompus du fait du départ de la main-d'œuvre syrienne. Un entrepreneur libanais observe que « le meilleur prix qui m'a été proposé par des Libanais est le double de ce que les Syriens acceptaient, donc, j'arrête mon chantier et j'attends leur retour ». Les exploitants agricoles se plaignent du départ des ouvriers syriens puisque « le Syrien travaille de 6h du matin jusqu'au 4h de l'après midi, par contre le Libanais arrête à midi et exige le double du salaire »³⁰.

Dès lors, des entrepreneurs et des agriculteurs libanais se rendent en Syrie afin d'essayer de convaincre leurs ouvriers de reprendre leur travail au Liban. Un bon nombre, toujours imprécis, est retourné après la fin de la guerre de juillet 2006 et la destruction massive des infrastructures libanaises par l'armée israélienne. Certaines estimations considèrent que le remplacement de la main d'œuvre syrienne par des autochtones ou des ressortissants d'autres pays risque d'augmenter les coûts de production de 60% dans l'industrie et la construction. Un chercheur français souligne le poids

²⁵ Le quotidien al-Safir du 21 février 2005, Beyrouth.

²⁶ Jihad Zein, éditorialiste au quotidien al-Nahar, le 5 janvier 2006, Beyrouth.

²⁷ Le quotidien al-Watan (la Patrie), du 23 février 2005, Doha - Qatar.

²⁸ Le quotidien al-Safir du 11 juillet 2006, Beyrouth.

²⁹ Idem.

³⁰ Le quotidien al-Safir du 21 mars 2005, Beyrouth.

économique des ouvriers syriens : « C'est à eux que le Liban doit sa reconstruction rapide et [grâce à eux] que la bourgeoisie libanaise peut maintenir son standing »³¹.

Malgré son importance tant sur le plan humain qu'économique, **ce dossier n'intéresse ni les autorités syriennes ni libanaises**. En revanche, elles se sont efforcées de l'instrumentaliser, chacune à sa manière, à des fins politiques. Les deux gouvernements doivent s'appliquer à trouver une solution digne et efficace pour ce dossier indépendamment des considérations strictement politiques. Les ouvriers sont des êtres humains et non pas une marchandise avec laquelle des politiques peuvent négocier.

Les ouvriers qui ne bénéficient d'aucune protection juridique sont livrés à leur propre sort. En travaillant provisoirement avec des salaires médiocres sans système de protection sociale et sanitaire, ils deviennent les esclaves d'un double système: L'intérêt du gouvernement syrien à exporter sa crise économique d'une part et celui des hommes d'affaires libanais voulant disposer d'une main d'œuvre à bas prix et docile d'autre part. Leur position de victime est renforcée par l'absence totale de revendications syndicales de part et d'autre de la frontière.

La société civile dans les deux pays doit se substituer au dialogue politique, manifestement en crise et incapable d'accoucher d'une solution rapide à ce dossier épineux. Ces deux sociétés civiles doivent œuvrer à la mise en place d'un système plus efficace de communication et d'échange afin de diminuer la méconnaissance, les stéréotypes et les préjugés.

Pour conclure, je ne peux que revenir sur la mémoire de l'historien et essayiste Samir Kassir, l'un des piliers du mouvement pour l'émancipation politique du Liban et son indépendance réelle de l'hégémonie syrienne. Il a courageusement pris la défense des ouvriers syriens devant la foule qui n'était souvent pas consciente de la gravité de la situation au cours des manifestations qui ont eu lieu à Beyrouth depuis l'assassinat de Rafic Hariri.

Lui qui voyait que « l'indépendance du Liban est étroitement liée à la démocratie en Syrie », ne pouvait s'empêcher de prendre la parole publiquement devant des manifestants surexcités qui le conspuaient pour qu'il arrête de défendre les droits des ouvriers syriens. Et lui de répliquer, inlassablement: « si les oppresseurs libanais et syriens n'ont pas réussi à me faire taire, je ne vais pas me taire maintenant ». Samir Kassir fût assassiné en juin 2005 à Beyrouth.

³¹ Fabrice Balanche, dans M@ppemonde, op. Cit.